

20FR400
02LA ROCHELLE (FRANCE)
du 30 novembre au 18 décembre 2020

La passation et l'exécution des marchés selon les nouvelles procédures des bailleurs (Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, Union Européenne...)

Public concerné

- > Responsables de l'élaboration des appels d'offres et consultations.
- > Responsables du suivi de l'exécution des marchés de travaux, services et fournitures.
- > Ordonnateurs des dépenses pour les projets financés par les bailleurs de fonds.
- > Conseillers juridiques, consultants indépendants et bureaux d'études.
- > Cadres des collectivités territoriales décentralisées.



Bon à savoir

- > **Le module 1 "Préparation des marchés" peut être suivi en présentiel ou à distance en e-learning.**
- > Il est demandé aux participants de se munir de contrats et textes réglementaires qu'ils utilisent dans le cadre de leur fonction.
- > La formation sera illustrée de travaux pratiques et études de cas sur les procédures Union Européenne, Banque Africaine de Développement et Banque Mondiale.
- > Cette formation peut être complétée par la formation "*La prévention et le traitement des litiges*".

Prestation pédagogique

- > **5 800€** par personne, hors transport et hébergement.
- > Durée : 3 semaines.
- > Package pédagogique incluant un ordinateur portable.
- > Repas du midi et pauses-café offerts les jours de formation.

Objectifs

- > Maîtriser les nouvelles procédures de préparation et passation des marchés publics de travaux, fournitures et services.
- > Apréhender les enjeux de la dématérialisation des procédures liés aux achats public.
- > Maîtriser la gestion des contrats.
- > Maîtriser les procédures du suivi de l'exécution des contrats.

>>> Itinéraire pédagogique >>>

Module 1 - La préparation des marchés (module prérequis disponible en e-learning)

- Les concepts clés de la passation et de l'exécution des marchés.
- Le contrat : acteurs et responsabilités.
- Le choix de la procédure :
 - les différentes catégories de marchés,
 - la procédure la plus adaptée en fonction du type de marché (travaux, fournitures, services) et du financement,
 - les règles de publicité et de mise en concurrence,
 - les documents de référence.
- L'incidence de la dématérialisation des procédures dans l'achat public.

Module 2 - La passation des marchés

- Préparer une stratégie de passation des marchés du projet pour promouvoir le développement.
- Préparer le plan de passation des marchés adapté aux besoins.
- Choisir les critères de sélection et les pondérer.
- Les étapes de la passation des marchés :
 - les méthodes et modalités de passation des marchés,
 - la préparation des termes de références,
 - les dossiers-types pour les marchés de services, de travaux et fournitures,
 - les spécifications techniques pour les marchés de travaux,
 - la réception, le dépouillement et l'évaluation des offres,
 - la notification, la négociation et l'attribution du marché.

Module 3 - L'exécution des marchés : la gestion des contrats

- L'élaboration du plan de gestion de contrat.
- La mise en place du plan de gestion des risques liés à l'exécution des contrats.
- Les cautions de garantie, les assurances et la responsabilité civile.
- Les obligations contractuelles respectives du maître d'ouvrage, du maître d'oeuvre et du titulaire.
- La mise en place des structures de suivi et de contrôle et le rôle de l'ingénieur pour les marchés de travaux.
- Les procédures contractuelles d'évaluation des travaux ou des prestations.
- Les réceptions provisoire et définitive.
- Les réclamations, litiges, contentieux et arbitrages.